



## ROUTE & MÉDECINE

### COUP DE FLASH ! DÉFIS...

**Combien de défis à relever pour permettre une mobilité en sécurité et responsable pour tous ?**

Le premier défi est celui d'une vraie mobilisation de l'État sur la sécurité routière. Le bilan du mois de juillet est tombé dans l'indifférence générale mais justifie la mobilisation collective. Comme nous aimerions entendre des paroles aussi déterminées sur les deux principaux pourvoyeurs d'accidents que restent vitesse et alcool que celles prononcées (à juste titre) contre les rodéos urbains. J'entends déjà les voix des ennemis de la lutte contre la vitesse dénoncer l'insoutenable pression en France, alors que selon une publication de la Fédération Routière internationale, notre pays avec 3,4 radars pour 1 000 km de routes n'est qu'au 8<sup>e</sup> rang de l'Europe, loin derrière l'Italie, la Belgique ou le Royaume-Uni (respectivement 22,1/19/18,4) !

Un second défi qui intéresse particulièrement l'ACMF est de permettre l'accès à la conduite au plus grand nombre dans des conditions de sécurité optimales. La mise à jour récente de l'arrêté sur les normes d'aptitudes médicales à la conduite va dans ce sens, même s'il persiste des points litigieux comme nous le verrons dans ce cahier. Gageons que bonne volonté et engagement responsables de l'ensemble des partenaires permettront de dégager des réponses consensuelles, scientifiquement valides.

Le troisième défi que j'évoque ici est celui d'une mobilité écologiquement responsable. La crise énergétique et les records de températures cet été devraient encourager chacun à économiser le carburant, donc à réduire la pollution. Chaque geste compte : choisir de marcher ou prendre le vélo chaque fois que possible est bon pour la planète et pour la santé. Accéder à des véhicules moins polluants relève de la responsabilité des pouvoirs publics, des constructeurs et de chacun de nous !

Il y aurait bien d'autres défis à soulever, terminons juste en soulignant que les objectifs de santé publique sont corrélés à ceux de la mobilité en sécurité, justifiant pleinement l'engagement des professionnels médicaux.

**Docteur Philippe Lauwick**

 @PhilippeLauwick

[www.acmfpermicomed.fr](http://www.acmfpermicomed.fr)

## SOMMAIRE

Supplément  
Sant'évasion  
N° 564 - 2022  
Trimestre 3

**02 Conduite et maladie  
d'Alzheimer**

**03 Hommage à  
Jean-Claude Deslandes**

**04 Mortalités routière :  
hausse supérieure à la  
hausse du trafic**

# Conduite et maladie d'Alzheimer

L'aptitude à la conduite des patients atteints de troubles mnésiques fait l'objet de nombreux débats. L'arrêté du 28 mars 2022 a tenté d'apporter une réponse en introduisant l'échelle de Reisberg comme outil d'évaluation pour les médecins. Alors que nous sommes à ACMF-PERMICOMED globalement satisfaits de cet arrêté auquel nous avons contribué, nous regrettons que ce paragraphe humainement, socialement et scientifiquement sensible n'ait pas fait l'objet d'une validation préalable formelle par les sociétés savantes concernées. En attendant des précisions, nous recommandons de faire appel au bon sens clinique et au travail en équipe multidisciplinaire avant de prononcer une inaptitude médicale à la conduite dans les cas où l'avis ne s'impose pas de manière spontanément évidente.

## « Position de la Fédération de Centres Mémoire (FCM) sur l'échelle de Reisberg pour l'évaluation des troubles cognitifs chez les patients atteints d'une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (MAMA) »

Extrait du document scientifique et officiel émis par la FCM

Suite à la convention signée le 2 septembre 2021 entre la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) et la Fédération de Centres Mémoire (FCM), un groupe de travail réunissant plusieurs experts, sur le thème « Conduite automobile et troubles cognitifs » a été constitué en décembre 2021 afin d'engager une réflexion concernant le rôle des consultations mémoire et des Centres Mémoire de Recherche et Ressources (CMRR) dans l'évaluation et la médiation autour de la conduite automobile. Un des objectifs majeurs était de concevoir et d'élaborer des documents supports comportant des arbres décisionnels, adressés aux médecins des centres mémoire et aux médecins agréés.

Alors que ces travaux débutaient, a été publié le 28 mars 2022 un arrêté précé-

nisant « une incompatibilité définitive à la conduite pour les patients diagnostiqués d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée (MAMA) dès le stade 3 de l'échelle de Reisberg ».

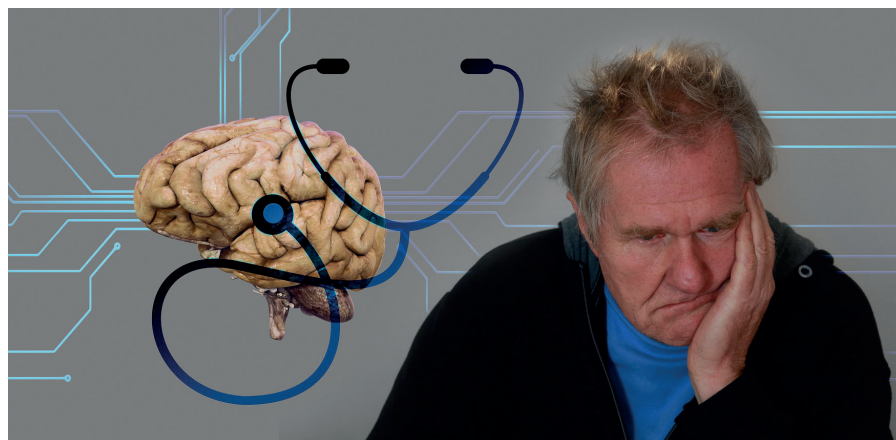
Celui-ci stipule qu'à présent, la conduite automobile est interdite à toute personne atteinte d'une MAMA, dès le stade léger.

L'arrêté a remis en cause les objectifs du groupe de travail, étant donné qu'un arbre décisionnel proposant une évaluation personnalisée et pluriprofessionnelle n'aura plus lieu, si les médecins agréés utilisent le référentiel de l'échelle de Reisberg dès le stade 3.

L'urgence du moment, suite à la publication de cet arrêté, a fait que le groupe de travail a étudié la pertinence de cette échelle de Reisberg, outil qui n'est utilisé ni par les centres experts (CMRR), ni par les consultations mémoire de territoire ou de proximité. Dans cet objectif, le groupe de travail, piloté par la FCM, a réalisé une recherche bibliographique exhaustive suivie d'une analyse critique dont vous trouverez le résultat ci-après.

## Recherche bibliographique et analyse critique

Intégralité de la recherche disponible sur [www.acmfpermicomed.fr](http://www.acmfpermicomed.fr)



Pixelabay

Pour conclure, cette échelle présente plusieurs limites majeures pour la pratique clinique actuelle. Premièrement, construite en 1982, elle n'est plus utilisée dans nos consultations et sa validité actuelle peut également être remise en cause. Deuxièmement, la méthodologie employée pour construire cette échelle ne répond pas aux standards d'exigence pour une utilisation en clinique. Troisièmement, les qualités psychométriques de cette échelle paraissent insuffisantes. Pour finir, l'utilisation d'une échelle de stade est finalement peu pertinente dans la prise en soins des patients présentant une maladie d'Alzheimer.

Cette recherche bibliographique et cette analyse scientifique concluent au manque de pertinence clinique de l'échelle Reisberg pour évaluer les troubles cognitifs des patients atteints de MAMA.

Ce document constitue la position du groupe de travail, du bureau exécutif de la FCM et de toute la FCM.

Pr Maria Soto (Présidente de la FCM pour le bureau exécutif de la FCM et le groupe de travail « conduite et troubles cognitifs »)

#### Groupe de travail COGniSECURauto

##### Troubles cognitifs et conduite

- Mr le Pr Gilles BERRUT - Gériatre CHU de Nantes – Président du Gérotopôle Pays de la Loire - Ancien Vice-Président de la FCM - Coordonnateur du GT
- Mme le Pr Sylvie BONIN-GUILLAUME – Gériatre AP-HM – Vice-Présidente de la SFGG
- Mr le Dr Éric DUMAS – Gériatre – Consultation Mémoire Périgieux Verger des Balans – Vice-Président de la FCM
- Mr le Dr Philippe LAUWICK – Médecin généraliste à Roubaix et médecin de commission des permis – Président de l'Automobile Club Médical de France – Membre du Conseil National de la Sécurité Routière
- Mme Chloé LAZERAS – Neuropsychologue CMRR de Bordeaux
- Mr le Dr Brice LAURENS – Neurologue CMRR de Bordeaux – Responsable HDJ conduite automobile
- Mme le Pr Maria SOTO-MARTIN – Gériatre – Responsable du CMRR de Toulouse – Présidente de la FCM
- Mme Marie BONNET – Neuropsychologue CMRR de Bordeaux
- Mr le Pr Régis Jacques GONTHIER – Gériatre – Professeur émérite – Membre titulaire de l'Académie Nationale de Médecine
- Mme Virginie GOUTTE – Docteur en psychologie - Neuropsychologue CH des Quatre Villes Saint-Cloud – Membre du bureau de la FCM - Secrétaire de la FCM

## HOMMAGE À JEAN-CLAUDE DESLANDES

### In memoriam

Le Dr Jean-Claude Deslandes s'est éteint dimanche 29 mai au CHU de Montpellier des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 76 ans.

Son maître en spécialité, le regretté professeur Louis Serre, fondateur du SAMU 34 en 1963 et médecin-chef du SDIS 34, va devenir son mentor et lui donner la passion de la médecine pré-hospitalière que cet hyperactif va préférer à la stabilité de l'anesthésie au bloc opératoire. Comme Louis Serre il va se passionner pour le secourisme et ce qui va devenir la médecine d'urgence.

À cette époque, dans beaucoup de départements, les responsables de SAMU sont également ceux des services médicaux des SDIS et Jean-Claude Deslandes sera en même temps médecin du SAMU et médecin chef du SDIS de l'Hérault puis contractuel dans le Gard.

À cela, il ajoute une participation aux activités de french doctor pour médecins sans frontières qui l'amène à s'engager auprès de toutes les populations souffrantes : c'est lors du séisme de Mexico en 1985 que je le rencontre pour la première fois.

Cette triple activité de « samutard », de médecin sapeur-pompier, de médecin de catastrophe va déterminer

son orientation définitive : doté d'un réel don d'enseigner, d'une plume alerte, il va se consacrer à transmettre un enseignement dans le domaine de l'urgence, spécialité encore débutante et de créer une revue consacrée à l'urgence « Urgence Pratique ».

Ajoutons que Jean-Claude Deslandes était un homme généreux, ouvert aux autres, doté d'une sensibilité rare allée à un caractère déterminé mais toujours soucieux d'autrui. Il était sportif et en avait le caractère, ne redoutant pas l'affrontement, aimant le travail en équipe mais dans le respect des règles.

Le Dr Deslandes avait deux filles adoptées avec son épouse Danièle, Marie-Alix et Lucie-May d'origine asiatique. Nous les assurons de nos sentiments attristés comme à celles et ceux qu'il a côtoyés et aimés.



ACMF

Paris, 1 juin 2022

**Dr Henri JULIEN**, qui a été son ami.  
Membre de l'Académie de médecine.

# Mortalités routière : hausse supérieure à la hausse du trafic

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 354 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en juillet 2022, contre 316 en juillet 2021 (38 tués de plus, soit +12 %). Ce chiffre est également en hausse de +8 % (+26 tués) par rapport au mois de juillet 2019, année de référence avant les restrictions de trafic liées au contexte sanitaire.

Les déplacements sont en légère hausse de +5 % en moyenne au mois de juillet 2022 par rapport à ceux de juillet 2021 selon le CEREMA, avec une augmentation du trafic de plus de 10 % les fins de semaine.

Les autres indicateurs d'accidentalité routière sont en baisse par rapport à juillet 2021 et par rapport à juillet 2019 :  
 – le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 4 745 en juillet 2022, contre 5 093 en juillet 2021 (soit -7 % et 348 accidents de moins), et 5 287 en juillet 2019 (soit -10 % et 542 accidents de moins) ;  
 – 6 018 personnes ont été blessées en juillet 2022, contre 6 698 en juillet 2021 (soit -10 % et 680 blessés de moins) et 6 792 en juillet 2019 (soit -11 % et 774 blessés de moins).

	Juillet						
	2022	2021	2019	2022-2021		2022-2019	
				Écart	%	Écart	%
<b>Accidents</b>	4 745	5 093	5 287	-348	-7	-542	-10
<b>Tués</b>	354	316	328	+38	+12	+26	+8
<b>Blessés</b>	6 018	6 698	6 792	-680	-10	-774	-11

Avec 44 tués, la mortalité des piétons est en hausse en juillet 2022 par rapport à juillet 2021 (+10 tués) et par rapport à juillet 2019 (+3 tués). Les cyclistes décédés sur les routes en juillet 2022 (29 cyclistes tués), ont également été plus nombreux qu'en juillet 2021 (+4 tués) et qu'en juillet 2019 (+7 tués).

La mortalité des usagers de deux-roues motorisés est en hausse en juillet 2022 avec 98 tués contre 85 en juillet 2021 (soit +13), et 92 tués en juillet 2019 (soit +6).

Celle des automobilistes connaît une légère baisse avec 158 tués en juillet 2022 contre 160 en 2021 (-2 tués) mais une hausse par rapport à juillet 2019 (142 tués soit 12 de plus).

La mortalité des moins de 18 ans est en baisse en juillet 2022 par rapport à juillet

2021 et à juillet 2019 : 17 tués en juillet 2022 contre 24 en juillet 2021 et 18 en juillet 2019. Celle des jeunes de 18 à 24 ans est en légère baisse en juillet 2022 : 58 tués contre 61 en juillet 2021 (soit -3) mais en hausse par rapport à juillet 2019 (soit +7). La mortalité des seniors de 65 ans ou plus est en hausse : 89 personnes âgées de 65 ans ou plus ont été tuées en juillet 2022 soit 16 de plus qu'en juillet 2021 et 10 de plus qu'en juillet 2019.

La mortalité routière en agglomération est supérieure à celle de juillet 2021 et celle de juillet 2019 : 101 tués en 2022 soit 13 tués de plus qu'en juillet 2021 et 11 tués de plus qu'en juillet 2019. Hors agglomération, la mortalité routière est également en hausse : 222 tués en juillet 2022, soit 23 de plus qu'en juillet 2021 et 13 de plus qu'en juillet 2019.



1, Bd Pasteur – 75015 Paris – Tél : 01 47 04 09 01 – info@acmf.fr - www.acmf.fr  
 Retrouvez-nous également sur [acmfpermicomed.fr](http://acmfpermicomed.fr)